

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 28/08/2020

ÉPIDÉMIE DE COVID-19 : LA PREFECTURE VA DISTRIBUER 120 000 MASQUES A DESTINATION DES PUBLICS PRECAIRES ET DES PERSONNELS LES ACCOMPAGNANT

Alors que le port du masque devient obligatoire dans les lieux publics clos et au-delà, que le risque épidémique persiste, le Gouvernement s'est engagé à ce que les personnes en situation de précarité ainsi que les professionnels et les bénévoles qui les accompagnent, aient accès à des masques les protégeant.

C'est pourquoi, au cours de la semaine prochaine, en lien avec la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), 120 000 masques seront livrés par la Préfecture du Territoire de Belfort aux structures et professionnels de l'accompagnement des publics précaires, et aux acteurs œuvrant dans le champ de la lutte contre les exclusions (associations d'aide alimentaire, CCAS et CIAS, UDAF, Armée du Salut...).

Ces derniers procéderont ensuite à la distribution aux publics précaires non domiciliés, ainsi qu'aux professionnels et bénévoles de ces structures et dispositifs.

Par ailleurs, une distribution nationale par voie postale est en cours, ciblée sur les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire et de l'aide médicale de l'État, soit 50 millions de masques pour environ 8 millions de personnes.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76

Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr

Direction du cabinet

